

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



DISTR.
GENERALE
S/I727
29 août 1950
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETRE ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL, le 29 AOUT 1950, PAR LE
REPRESENTANT DES ETATS-UNIS D'AMERIQUE, AU SUJET DU TELEGRAMME
DU 28 AOUT DU MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES DE LA REPUBLIQUE
POPULAIRE DE CHINE (S/I722)

Les membres du Conseil de sécurité ont reçu un document (S/I722) qui accuse des appareils militaires placés sous les ordres du Commandement unifié qui, en vertu du mandat du Conseil de sécurité des Nations Unies s'oppose à l'agression contre la République de Corée d'avoir survolé et mitraillé le territoire chinois en Mandchourie.

Les instructions données aux aviateurs placés sous les ordres du Commandement unifié en Corée leur interdisent formellement de franchir la frontière coréenne et de survoler un territoire adjacent. Rien ne montre qu'ils aient désobéi à ces instructions. Les Etats-Unis seraient heureux de voir une Commission nommée par le Conseil de sécurité enquêter sur les lieux.

Quant à certaines des allégations du document en question, il est à peine besoin de souligner que les forces d'agression responsables de la rupture de la paix en Corée sont celles qui, venues du nord, ont envahi la République de Corée, et que c'est à ces forces que s'opposent les Nations Unies. C'est conformément au mandat que leur ont donné les Nations Unies et en vertu de ce mandant qu'agissent actuellement en Corée les Etats-Unis et les autres Etats fidèles à leurs obligations de Membres des Nations Unies.

Je vous prie de communiquer la présente lettre aux membres du Conseil de sécurité.

Signé : Warren R. AUSTIN

